

Orvitis

LA LETTRE AUX LOCATAIRES

Installer une solidarité de proximité

Dans une société en difficulté où individualisme et isolement des personnes fragiles détruisent peu à peu le lien social, il est de plus en plus nécessaire de réaffirmer les valeurs simples d'écoute, d'échange et de partage. Les actions menées par l'Association Voisins Solidaires ont en ce sens valeur d'exemple. Elles veillent à renforcer les petits services entre voisins et à installer une solidarité de proximité. En s'engageant aux côtés d'Atanase Périfan, Président de la fédération européenne des solidarités de proximité, dans le dispositif « Génération Voisins », Orvitis initiera les actions d'entraides pour renforcer le lien, entre les générations, entre les voisins, entre ses 25 000 résidents. La fête des voisins, à laquelle vous êtes plus de 2000 à participer, est une première marche. Il est indispensable d'aller au-delà, de conforter les échanges et les relations, pour que chacun ait à gagner de l'autre.

**Nous adressons
à chacune et à chacun d'entre vous,
nos meilleurs vœux
de bonne année 2016.**

Christophe BÉRION
Directeur Général

François-Xavier DUGOURD
Président d'Orvitis



Et si votre fidélité à Orvitis était récompensée ?



Pour nous, vous êtes plus que de simples locataires. C'est pour saluer votre confiance, votre fidélité, que nous avons imaginé Orviplus, un programme innovant qui sera lancé dans le courant de l'année 2016.

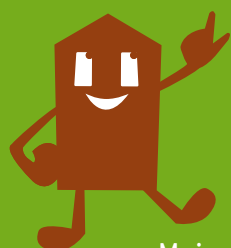
Sur le principe d'une carte, entièrement gratuite, les locataires les plus fidèles deviendront des clients privilégiés. Ils bénéficieront à ce titre d'un bouquet d'avantages en lien direct avec leur habitat.

Les détenteurs d'Orviplus pourront par exemple profiter de tarifs préférentiels sur l'assurance locative, ou encore recevoir des réductions ou bons cadeaux négociés pour eux auprès des grandes enseignes de bricolage ou d'équipements.

Les plus "exemplaires" de nos clients pourront même bénéficier de quelques travaux de rénovation ou d'embellissement de leur logement, habituellement à leur charge.

L'idée d'Orviplus, c'est d'accroître, plus encore, le lien qui nous unit. C'est aussi de vous aider à vous sentir toujours mieux dans votre logement, et au-delà améliorer votre pouvoir d'achat. Et si cette reconnaissance et ces privilèges offerts par la carte Orviplus, vous aviez envie de les partager, n'hésitez pas à en parler autour de vous, à des personnes en recherche d'une solution logement. Parrainez une demande de logement sur certains secteurs, Orviplus a aussi prévu un petit quelque chose pour vous ! ●

Envie de devenir propriétaire ?



Terrains à bâtir viabilisés, libres de constructeurs, pavillons ou appartements proposés à la vente, ou encore maisons neuves en location-accession, retrouvez toutes nos offres sur **orvitis.fr**

Pour en savoir plus, pour réserver... contactez nos conseillères commerciales au

06 40 12 85 90 ou **06 70 75 86 91**

Mais aussi par mail : **commercialisation@orvitis.fr** et même depuis **orvitis.fr**

Minot



Pavillon de 115 m²
T5 sur 3 niveaux. Garage en sous-sol.
Grand terrain de 800 m².
DPE : G
> 74 500 €

OFFRE EXCEPTIONNELLE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2016

La Roche-en-Brenil



NOUVEAU

Dans un village avec école, industries, commerces et services, pavillon* de 80 m² avec jardin. Cuisine indépendante, grand salon-séjour. Garage et cave en sous-sol. DPE : G
> 70 000 €

Chenôve

EXCLUSIF



Appartement T4 de 76 m²
Cuisine indépendante, nombreux rangements, Petite copropriété, proche des commerces et services.
DPE : E
> 92 200 €

Villaines-en-Duesmois



Maison* de 84 m².
3 chambres, dont 2 à l'étage.
Garage et jardin.
> 76 800 €

NOUVEAU

Izeure



Au cœur d'un lotissement récent, pavillon neuf de type 4, entièrement de plain-pied, sur terrain de 600 m².
Nombreux avantages.
> 155 000 €

NEUF LOCATION-ACCESSION

Montagny-lès-Beaune



TERRAINS À BÂTIR LIBRES DE CONSTRUCTEUR

Le Clos des Ruches
À 5 minutes de Beaune et de l'A6,
14 terrains à bâtir viabilisés.
De 410 à 650 m².
> À partir de 54 000 €.

Semur-en-Auxois



Dans un secteur calme et un petit lotissement récent, pavillon de 92 m² neuf, sur un terrain de 500 m².
> 155 000 €.

NEUF LOCATION-ACCESSION

Dijon



Quartier des Péjoces, proche des facultés, appartement dans un petit immeuble en construction.
Type 3 de 63,50 m², avec balcon.
> 175 000 €.

NEUF LOCATION-ACCESSION

Bressey-sur-Tille

NEUF LOCATION-ACCESSION



Programme en cours, comprenant 6 pavillons jumelés, sur terrain de 100 à 600 m²
> T3 de 77 m² : à partir de 157 300 €.
> T4 de 89 m² : à partir de 171 900 €.

TRAVAUX DE RÉNOVATION, D'ENTRETIEN... DES CHANTIERS POUR 1 000 LOGEMENTS

Améliorer et assurer la sécurité des personnes, la pérennité du bâti, contribuer à la maîtrise des charges, ou encore renforcer l'attractivité des bâtiments et des logements, notamment en faveur de l'accessibilité, de nombreux chantiers de rénovation ou d'entretien du patrimoine sont en cours. D'autres, déjà programmés, démarreront en 2016. Ainsi, le Conseil d'Administration d'Orvitis, lors de sa réunion du 21 décembre dernier, s'est prononcé favorablement pour les opérations suivantes :

• **Requalification de bâtiment** : transformation du bâtiment de 20 appartements, 4 rue Pasteur à Arnay-le-Duc, en une résidence intergénérationnelle ; création de 4 logements en rez-de-chaussée au 2 rue Jean-Moulin à Nuits-Saint-Georges, avec la réhabilitation thermique des appartements existants.

• **Éco-rénovation**. Afin d'améliorer la performance énergétique, les travaux portent selon les immeubles sur l'isolation par l'extérieur et l'amélioration des installations de chauffage et ventilation. L'opération, démarrée en 2014, sur 308 logements de l'îlot Alsace, quartier Fontaine-d'Ouche à Dijon, se terminera après finition des installations de chauffage à l'été 2016.

Quatre sites sont à l'étude pour un engagement de travaux dans quelques mois : le bâtiment Les Chênes qui compte 16 appartements aux 32 et 34 rue des Fourneaux à Saulieu ; 64 logements impasse voie romaine et 1 à 11 rue de Franche-Comté à Genlis ; 55 appartements résidence La Fauverge à Montbard.



• **Remplacement de menuiseries extérieures, fenêtres, velux ou volets** : 27 logements "Les Chanterelles" rue des Fourneaux à Saulieu ; 18 logements impasse Bernot à Perrigny-lès-Dijon ; 16 logements "La Saussiotte" rue Henri-Camp à Semur-en-Auxois.

• **Changement de chaudières individuelles** des pavillons groupés rues Jean-Jaurès et Jeanne-Deroin à Neuilly-lès-Dijon.

• **Interventions sur les chaufferies** : remplacement de chaudières collectives pour les 6 bâtiments Balcons des Crais à Asnières-lès-Dijon ; passage au gaz pour l'immeuble rue du Président Coty à Châtillon-sur-Seine ; remplacement des équipements de production collective pour les immeubles rues Voltaire et Anatole-France à Montbard.

• **Ravalement des façades** : bâtiments Sapins et Bruyères, rue des Fourneaux à Saulieu ; immeuble Baccarat à Venarey-Les Laumes ; 37 quai Gauthey à Dijon ; rue des Argillères à Comblanchien (pavillons groupés 2 à 12) ; quartier en Champy à Marsannay-la-Côte ; rue du Levant à Saulon-La-Chapelle.

• **Interventions sur les garde-corps ou balcons** : bâtiment rue du 8 mai 1945 à Venarey-Les Laumes ; bâtiments A, B et F, au 33 boulevard Chèvre-Morte à Talant.

POSER DU PAPIER PEINT, CHANGER UN JOINT, ENTREtenir SON LOGEMENT DEVIENT FACILE

Apprendre les techniques de base pour réaliser soi-même des petits travaux d'entretien, de menues réparations ou d'embellissement de son logement, telle est l'ambition de "L'Atelier" qui ouvrira ses portes à Chenôve en février. À titre expérimental, avant d'envisager son déploiement dans d'autres secteurs de Côte-d'Or, il bénéficiera principalement aux locataires qui résident dans l'agglomération dijonnaise. Sur le principe de cours collectifs, les participants apprendront à poser du papier peint, à peindre les menuiseries, à assurer le nettoyage d'un siphon, le remplacement d'un joint de silicone, la réparation d'une serrure ou encore le changement d'un cylindre. L'essentiel étant de pratiquer soi-même, tout est organisé et l'espace est aménagé en conséquence. La formation, assurée par des professionnels qualifiés d'Orvitis durera une demi-journée, au cours de laquelle seront aussi abordés le coût des matériaux, les outils nécessaires, de la préparation du chantier au nettoyage après travaux.

Attention : les inscriptions ne sont pas individuelles. L'accès à "L'Atelier" vous sera proposé par votre conseillère commerciale ou votre agent de proximité. N'hésitez pas à leur en parler !



CONCERTATION LOCATIVE

Réuni en octobre, le Conseil de Concertation Locative a notamment été informé, à travers le Plan Stratégique de Patrimoine (PSP), des orientations et actions, pour les 10 prochaines années, en matière de réhabilitation, de rénovation des bâtiments et de logements, en tenant compte de deux préoccupations majeures : l'accessibilité ou adaptabilité des logements au vieillissement des populations et le respect des enjeux en matière de développement durable, sans négliger le développement de l'offre nouvelle de location ou de nouveaux produits. Trois axes ont été mis en avant :



- **POUR SUIVRE LES TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS LES PLUS ÉNERGIVORES** pour favoriser, d'ici 2020, la maîtrise des charges énergétiques : une baisse de 15 % des consommations de chauffage et de 10 % des consommations d'eau.
- **PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS ÉVOLUTIFS DES SÉNIORS**, notamment ceux liés au vieillissement et à la perte d'autonomie : garantir l'accessibilité de 60 % des bâtiments en 2025 et adapter annuellement 200 salles de bains.
- **RÉALISER LES INTERVENTIONS PLUS CLASSIQUES** pour renforcer la sécurité, le confort des logements, pour améliorer la qualité de service... mais aussi améliorer leur attractivité par la connexion du patrimoine au numérique.

La deuxième partie de réunion a été consacrée à une présentation des mises en location de logements neufs en 2016 (environ 220) et aux travaux sur le patrimoine existant (cf. page précédente), ainsi qu'à des points divers comme les délais de traitement des réclamations portant sur le chauffage, l'eau chaude, les infiltrations, les moisissures.... ●

ÉVOLUTION DES LOYERS

Pour l'année 2016, le Conseil d'Administration d'Orvitis a décidé de limiter la variation des loyers à 0,02 %, conformément à l'application de la réglementation. Cette légère évolution se concrétisera sur l'avis de paiement au 31 janvier 2016. Elle permettra d'engager les travaux sur le patrimoine visant à diminuer les charges tout en améliorant le confort, dans les logements. ●

Musique et parfum en ascenseur

Depuis l'été, deux ascenseurs d'immeubles de 10 et 15 étages ont été équipés de diffuseurs, installés gracieusement par le prestataire la société Thyssenkrupp.

Musique pour l'un : le bâtiment situé au 10 avenue du Mail à Talant est désormais connecté sur France Bleu Bourgogne. L'éclairage de l'ascenseur a par ailleurs été remplacé par un plafonnier à LED.

Pour l'autre, c'est un diffuseur d'odeur qui a été installé dans l'ascenseur de l'immeuble rue Renan à Chenôve. Une petite enquête sur cette nouveauté est en cours auprès des résidents. À suivre.



FÊTE DES VOISINS

Préparons déjà ce rendez-vous annuel de fin mai, devenu incontournable. Évènement national, la Fête des Voisins c'est partager un moment de convivialité et de détente entre voisins d'un même immeuble, d'une même rue, d'un même quartier ! C'est aussi tout simplement l'occasion de faire connaissance, de nouer contact, s'écouter pour se comprendre. Véritable temps de cohésion, instant de solidarité, la Fête des Voisins 2016 aura lieu le 27 mai. Alors commencez à vous donner rendez-vous au pied de votre immeuble !

Orvitis peut vous accompagner dans l'organisation, la préparation, pour réussir votre Fête des Voisins. Faites-le sans tarder. Contactez-nous ! ●



NUMÉRO 16 // JANVIER 2016

Directeur de publication : Christophe Bérion
Rédaction : Nathalie Seguin
Conception et mise en page : Fuglane, Dijon
Impression : Vidonne, Dijon
Dépôt légal : janvier 2016
ISSN : 2111 - 3491

Office Public de l'Habitat de la Côte-d'Or
17, boulevard Voltaire - Dijon

Correspondance : Orvitis
BP 90104 - 21001 DIJON Cedex
0 810 021 000 www.orvitis.fr

